

de certains sujets de high school par l'instituteur et la commission scolaire. Malheureusement, dans toutes les écoles sauf celles de la ville, le manque de temps, de fournitures et de répétiteurs a empêché plusieurs écoles de bénéficier de cet avantage et a maintenu les programmes d'études dans les limites des exigences de l'école normale et de l'inscription à l'université. Les high schools mixtes des grands centres et les high schools de comté qui sont ou non pourvus de dortoirs, tentent de remédier à la situation. Le besoin de collèges pour les jeunes qui veulent faire des études plus avancées que celles du high school mais non des études universitaires se fait de plus en plus sentir.

Les écoles ont été fusionnées dans toutes les provinces pour fins administratives. L'établissement d'unités plus considérables par l'unification des écoles et l'abolition de plusieurs districts scolaires a pris de l'élan, particulièrement dans l'organisation des districts ruraux de l'Alberta, de la Saskatchewan, et de la région de la Rivière-à-la-Paix en Colombie Britannique, et par la formation d'unités de comté dans les Provinces Maritimes.

Financement de l'éducation.—Des études statistiques révèlent un rapport étroit entre les sommes dépensées et le progrès des services scolaires. La population clairsemée des régions rurales dont les terres sont relativement productives, qui soutiennent les écoles où l'inscription est faible, a des frais lourds à payer pour chaque élève et un taux élevé de taxe, mais elle n'est pas en mesure de fournir beaucoup de service. En général, les écoles qui ont le moyen de payer les meilleurs salaires obtiennent les instituteurs les mieux qualifiés. Le moyen de payer est un des facteurs limitatifs et il varie considérablement de district en district, de région rurale en région urbaine, et de province en province. Les unités les plus considérables organisées actuellement ont amené l'égalisation des taxes dans la région, mais elles n'ont pas résolu le problème de l'égalisation des moyens de soutenir les écoles. Dans le but d'aider aux districts moins bien pourvus, plusieurs provinces ont mis en réserve des fonds d'égalisation qui sont généreusement distribués d'après les nécessités. Le besoin est extrêmement difficile à déterminer à moins de connaître les taxes par mille dollars et à moins que les évaluations soient uniformes. La Saskatchewan, par exemple, a travaillé énormément à la réévaluation des terres, afin de réaliser cette uniformité.

Les demandes d'augmentation de subventions des gouvernements provinciaux ont été nombreuses dans les provinces. La pratique actuelle à ce sujet varie considérablement d'une province à l'autre, aussi bien que la proportion du revenu provincial consacré à l'éducation. L'île du Prince-Edouard est unique en ce que la législature fournit environ deux tiers des sommes consacrées à l'éducation, tandis que les autres gouvernements provinciaux fournissent de 18 à 36 p.c. du total. Les Maritimes accordent des suppléments de salaires aux instituteurs directement et il y a eu tendance à suppléer aux subventions ordinaires par des subventions destinées à des fins particulières; ainsi, le Nouveau-Brunswick accorde des subventions additionnelles de 60 à 75 p.c. des frais de formation professionnelle afin d'encourager les écoles à former de nouvelles classes. D'autres provinces encouragent par des subventions l'achat de fournitures, comme radios, cinéprojecteurs, etc.

La guerre a stimulé l'éducation concernant l'hygiène et les projets pratiques qui s'y rattachent. La Colombie Britannique a ajouté récemment à ses travaux d'hygiène en instituant des subventions spéciales pour procurer un repas chaud aux élèves le midi. Des expériences poursuivies dans diverses parties du pays révèlent que plusieurs enfants sont insuffisamment nourris et affamés de vitamines